ABORAM

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL SOCIAL DE 2.299.935 EUROS

9 RUE HÉLÈNE BOUCHER, 22190 PLÉRIN

RCS SAINT-BRIEUC

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

EN DATE DU 29 JUIN 2026

Les associés de la société en formation ABORAM susvisée (ci-après la « **Société** ») à savoir :

Associé	**Nombre de titres détenus en PP**	**Nombre de titres détenus en U**	**Nombre de titres détenus en NP**
M. Pascal COLLET		1 153 223	
Mme Marie-Andrée COLLET		1 146 712	
Mme Apolline GARCIA			2 299 935
Total		**2 299 935**	**2 299 935**

Ont pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour :

- Nomination du premier Président ;
- Nomination de Madame Marie-Andrée COLLET en qualité de Directrice Générale ;
- Nomination de Madame Apolline GARCIA en qualité de Directrice Générale ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

DÉCISION N°1. Nomination du premier Président

Les associés décident à l'unanimité de nommer, en qualité de Président de la Société à compter des présentes et pour une durée indéterminée :

Désignation	**Date et lieu de naissance**	**Fonction**	**Nationalité**	**Adresse**
Monsieur Pascal COLLET	27 avril 1961 à Rennes (35000)	Président	Française	17 boulevard de Cornouaille, Plérin (22190)

Le Président, présent et intervenant, déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Le Président ne percevra aucune rémunération dans le cadre de ses fonctions mais aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

DÉCISION N°2. Nomination de Madame Marie-Andrée COLLET en qualité de Directrice Générale

Les associés décident à l'unanimité de nommer, en qualité de Président de la Société à compter des présentes et pour une durée indéterminée :

Désignation	Date et lieu de naissance	Fonction	Nationalité	Adresse
Madame Marie-Andrée COLLET née MORIN	30 mai 1961 à Saint-Brieuc (22000)	Directrice Générale	Française	17 boulevard de Cornouaille, Plérin (22190)

Madame Marie-Andrée COLLET, présent et intervenant, déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Elle ne percevra aucune dans le cadre de ses fonctions mais aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

DÉCISION N°3. Nomination de Madame Apolline GARCIA en qualité de Directrice Générale

Les associés décident à l'unanimité de nommer, en qualité de Président de la Société à compter des présentes et pour une durée indéterminée :

Désignation	Date et lieu de naissance	Fonction	Nationalité	Adresse
Madame Apolline GARCIA née COLLET	5 août 1988 à Montélimar (26200)	Directrice Générale	Française	12 rue de la Brasserie, Nantes (44000)

Madame Apolline GARCIA, présent et intervenant, déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Elle ne percevra aucune dans le cadre de ses fonctions mais aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

DÉCISION N°4. Pouvoirs

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités qu'il appartiendra.

Signatures en page suivante.

Signé électroniquement le 29 juin 2026



Monsieur Pascal COLLET

Président et Associé



Madame Marie-Andrée COLLET

Directrice Générale et Associée



Madame Apolline GARCIA

Directrice Générale et associée